



La violence dans les relations de couple : causes, facteurs de risque et de protection

La violence dans le couple a des causes multiples. Les caractéristiques liées à la personnalité des partenaires ne suffisent pas, à elles seules, à l'expliquer. En fait, elle est influencée par des facteurs aux niveaux de la relation, de la communauté et de la société. La violence conjugale est souvent la résultante de l'interaction de plusieurs facteurs à tous ces niveaux. Certains d'entre eux ont pour effet d'augmenter le risque de violence alors que d'autres ont un effet protecteur face à la violence et à ses conséquences. Il est essentiel de connaître ces facteurs de protection et de risque pour pouvoir mettre en place des mesures de prévention efficaces.



SOMMAIRE

1	DÉFINITION ET CONTEXTE	3
1.1	Modèles d'explication de la violence	3
1.2	État d'avancement de la recherche	5
2	FACTEURS DE RISQUE ET DE PROTECTION	6
2.1	Facteurs au niveau individuel	6
2.2	Facteurs au niveau du couple	8
2.3	Facteurs au niveau de la communauté et de la société	9
	ADRESSES DES OFFRES D'AIDE ET D'INFORMATION	11
	VUE D'ENSEMBLE DES FEUILLES D'INFORMATION	12

1 DÉFINITION ET CONTEXTE

La violence dans les relations de couple est une forme de violence domestique. Elle comprend la violence physique, sexuelle, psychologique et économique sévissant dans les couples hétérosexuels ou homosexuels. Elle peut se manifester sous une seule forme ou combiner plusieurs types de violence (p. ex. violence psychologique et physique). La violence peut apparaître dès le début de la relation, se manifester dans le cadre d'une relation qui dure depuis longtemps ou éclater pour la première fois à l'occasion d'une séparation. Les actes de violence s'étendent des formes les plus légères à une violence létale.¹

L'apparition de la violence conjugale est toujours due à l'interaction de différents facteurs.

Quelle que soit la forme qu'elle prend, la violence conjugale se développe toujours en raison de l'interaction de nombreux facteurs à différents niveaux. La présente feuille d'information donne une vue d'ensemble des plus importants facteurs de risque et de protection connus.

Les conclusions de la recherche relatives aux facteurs de risque et de protection en cas de violence conjugale ne peuvent pas sans autre être attribuées à d'autres formes de violence domestique telles que la maltraitance infantile et la négligence (*child abuse and neglect*), la violence à l'encontre des personnes âgées (*elder abuse*) et la violence des enfants à l'encontre de leurs parents (*child-adolescent-to-parent violence*). Les conditions à l'origine de l'apparition de la violence doivent dans chaque situation être examinées en fonction des particularités du système relationnel considéré.

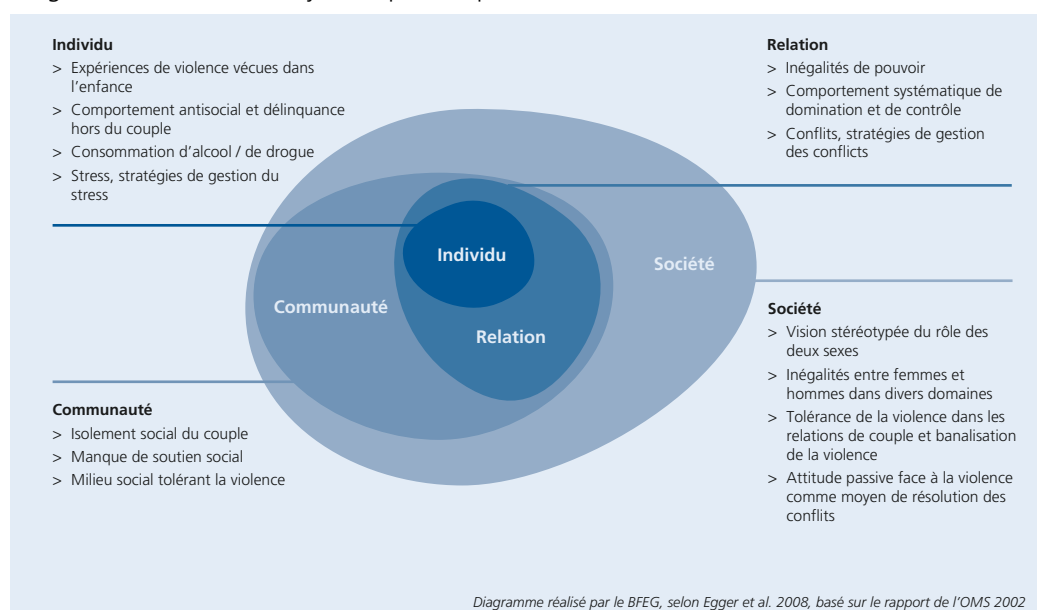
1.1 Modèles d'explication de la violence

Des facteurs présents aux niveaux de l'individu, de la relation, de la communauté et de la société jouent un rôle dans l'apparition de la violence conjugale.

Une prise en considération écosystémique de l'apparition de la violence se fonde sur le constat que des facteurs isolés ne sont jamais à même d'expliquer la raison pour laquelle certains individus ou groupes deviennent plus souvent violents ou sont plus fréquemment exposés à la violence tandis que d'autres en sont mieux protégés. Il importe bien au contraire de tenir compte de différents facteurs à différents niveaux.

Dans son rapport sur la violence et la santé (OMS 2002), l'Organisation mondiale de la santé OMS s'appuie sur un modèle écosystémique qui considère la survenance de la violence interpersonnelle comme la résultante d'une interaction complexe de facteurs d'influence présents à quatre niveaux – Individu, Relation, Communauté, Société – qui connaissent un développement évolutif au cours de la vie.

Diagramme : modèle écosystémique d'explication de la violence



Certains facteurs accroissent le risque de violence dans le couple et d'autres le réduisent.

Ce modèle peut aussi permettre de mieux comprendre les conditions de l'apparition de la violence conjugale et d'inclure dans un système les nombreux facteurs d'influence aux différents niveaux et leur interaction. À tous les niveaux, des facteurs accroissent ou réduisent la probabilité de l'apparition de la violence dans le couple.

- Au niveau individuel, sont identifiés les signes distinctifs biologiques, personnels et liés au développement qui ont une influence sur les deux membres du couple. Il s'agit de caractéristiques telles que la capacité à contrôler le stress, l'expérience personnelle de la maltraitance, l'estime de soi, un comportement antisocial ou une consommation d'alcool ou de drogues. Les études se penchent aussi sur des caractéristiques démographiques et contextuelles telles que le sexe, l'âge, le niveau de formation ou la situation sur le plan du chômage.
- Au niveau de la relation, les chercheurs s'intéressent au schéma relationnel et d'interaction présent dans les couples. Ils examinent des facteurs comme le comportement en matière de communication et la manière de gérer les conflits dans le couple, le degré d'épanouissement dans la relation, la jalousie ou la répartition du pouvoir au sein du couple.
- Le troisième niveau s'étend aux systèmes de référence sociaux et géographiques dans lesquels les individus et les couples sont intégrés comme la parenté, les amis, les voisins ou le poste de travail. Des aspects comme l'isolement social et le soutien social, les stéréotypes approuvant et tolérant la violence ou encore la pauvreté et la violence dans le voisinage sont mis en évidence.
- Le quatrième niveau se concentre sur la société et les facteurs sociétaux au sens large qui créent un climat encourageant la violence ou au contraire de nature à l'écarter. On parle de normes sociales et culturelles, notamment en ce qui concerne les stéréotypes de genre, la gestion de la violence et sa manifestation sur les plans politique, juridique et médiatique.

Les facteurs des différents niveaux peuvent jouer un rôle tant dans l'apparition de la violence conjugale que dans son évolution.²

Causes, facteurs de risque et de protection

Le modèle écosystémique fait ressortir qu'aucune cause n'explique à elle seule la violence dans le couple. Elle est toujours la résultante d'une interaction de plusieurs causes qui s'influencent mutuellement (causalité multiple).

La présence de facteurs de risque n'entraîne pas nécessairement l'émergence de la violence conjugale. Ce constat fait ressortir l'importance majeure des facteurs de protection.

En outre, la violence conjugale ne se manifeste pas nécessairement, même lorsque des conditions déterminées sont remplies. Les études disponibles démontrent par exemple que les personnes qui ont été victimes de maltraitance dans leur enfance ou qui ont assisté à la violence sévissant entre leurs parents exercent à l'adolescence ou à l'âge adulte plus fréquemment la violence ou en sont plus souvent victimes que les autres personnes. Toutefois, la plupart d'entre elles ne reproduisent pas ce vécu de violence. Ce constat fait référence à l'importance majeure des facteurs de protection qui renforcent la capacité de résistance (résilience) dont les victimes font preuve dans leur manière de surmonter les expériences et situations éprouvantes vécues.³

Dans le cadre du phénomène complexe de la violence dans le couple, il n'est pas possible de prouver un lien de causalité de cause à effet de manière pragmatique. Dès lors, les études empiriques s'attachent à déterminer les facteurs de risque et les facteurs de protection en présence.

- Par facteur de risque, les milieux scientifiques entendent une probabilité statistique plus élevée que la personne considérée soit victime de la violence ou qu'elle en use lorsque certains éléments ou conditions sont donnés.

Les facteurs de protection diminuent la probabilité d'éclatement de la violence et aident les victimes à surmonter les événements vécus.

- En revanche, les facteurs de protection diminuent la probabilité que la personne soit victime de la violence ou qu'elle en use, respectivement augmentent sa capacité de résistance lorsqu'elle est confrontée à des facteurs de risque (cf. p. ex. Wilkins et al 2014).

En ce qui concerne les facteurs de risque, les travaux des chercheurs distinguent entre

- les facteurs à l'origine de la situation (p. ex. vécu de violence dans l'enfance),
- les facteurs déclencheurs (p. ex. abus de substances suite au stress vécu dans l'enfance), facteurs déclencheurs (p. ex. séparation, jalousie) et
- les facteurs descriptifs (p. ex. sexe).

1.2 État d'avancement de la recherche

Les études portant sur la violence et la violence dans le couple se concentrent dans l'ensemble sur le recensement systématique des facteurs de risque potentiels de violence conjugale et l'examen de leur importance. Les facteurs de protection contre la violence conjugale ont jusqu'ici été étudiés de manière moins systématique et moins complète.

La recherche sur la résilience examine les facteurs et conditions qui permettent de surmonter la violence conjugale avec succès.

Les études menées dans la tradition de la recherche sur la résilience se penchent sur les facteurs et conditions de nature à permettre à des individus mais aussi à des couples ou des systèmes familiaux de surmonter avec succès des expériences et situations éprouvantes (cf. pour une vue d'ensemble Masten & Barnes 2018 : 2). Elles donnent entre autres d'importantes indications sur la manière dont on peut encourager un développement sain en dépit des expériences éprouvantes faites dans l'enfance et favoriser la capacité de surmonter les expériences de violence traumatisantes à l'âge adulte.

Les connaissances relatives aux facteurs significatifs de risque d'un recours futur ou répété à la violence au sein du couple proviennent principalement d'études représentatives qui s'intéressent à l'influence des facteurs potentiels de risque d'apparition de la violence pris séparément d'autres facteurs. Les études de synthèse portant sur les facteurs de risque qui analysent de manière systématique les constats faits par la recherche peuvent se fonder sur un nombre croissant d'enquêtes longitudinales et d'études qui intègrent ces variables dans leur analyse (Capaldi et al. 2012 : 25).

Depuis le tournant du siècle, les facteurs de risque de violence conjugale font davantage l'objet d'études.

À partir des années 2000, différentes études de synthèse portant sur les facteurs de risque de violence dans le couple ont été publiées. Pour certaines, ces méta-analyses examinent en particulier la violence exercée par des hommes à l'encontre de femmes (p. ex. Godenzi et al. 2001, Schumacher et al. 2001), pour d'autres certaines formes de violence (p. ex. violence physique : Schumacher et al. 2001, Archer 2002, Stith et al. 2004) ou encore des facteurs de risque spécifiques (p. ex. transmission intergénérationnelle, degré d'épanouissement dans la relation, alcool : Stith et al. 2000, Stith et al. 2008, Foran & O'Leary 2008). Une vaste étude de synthèse sur les facteurs de risque a été établie par Capaldi et al. (2012). Elle interroge la violence physique, psychologique et sexuelle dans les relations amoureuses à l'adolescence et à l'âge adulte tant du fait des hommes à l'égard des femmes que des femmes à l'encontre des hommes. Jusqu'ici, on manque sérieusement d'études qui traitent de la violence dans les relations de même sexe sur une base scientifique suffisante (cf. Capaldi et al. 2012 : 24).

2 FACTEURS DE RISQUE ET DE PROTECTION

Ce chapitre présente les principaux facteurs de risque et de protection en matière de violence conjugale identifiés dans les études de synthèse. Les commentaires ci-après présentent notamment un résumé de la vue d'ensemble des recherches la plus récente établie par Capaldi et al. (2012), complétée sur certains points par des résultats de recherche spécifiques ou nouveaux. Le rapport de recherche sur la violence dans les relations de couple établi sur mandat du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (Egger & Schär Moser 2008) donne aussi une vue d'ensemble des facteurs de risque établis par la recherche. Les constats faits par les études existantes pour la Suisse y sont pris en compte.

2.1 Facteurs au niveau individuel

Caractéristiques sociodémographiques

Les caractéristiques sociodémographiques comme l'âge ou le sexe ne sont pas à même d'expliquer l'apparition de la violence conjugale. Elles permettent en revanche de définir quels groupes de personnes sont exposés à un risque particulièrement élevé d'être confrontés à la violence.

La probabilité la plus élevée d'émergence de la violence conjugale se situe au niveau des relations entre jeunes et jeunes adultes.

Un âge plus élevé combiné avec un risque réduit d'exercer ou de subir la violence conjugale s'avère constituer un facteur de protection. Par contre, le paroxysme de la violence dans le couple semble être atteint très tôt, c'est-à-dire déjà dans le cadre des relations de fin d'adolescence et entre jeunes adultes (cf. Capaldi et al. (2012 : 7, 25).

De manière générale, les études examinées révèlent que, comparativement, les femmes et les hommes présentent la même probabilité d'user de violence dans leur couple (Capaldi et al. 2012 : 7). Des différences sexospécifiques sont toutefois observées sur les plans de la forme, du degré de gravité et des conséquences de la violence exercée. Les conclusions de la recherche sont présentés dans le détail dans la feuille d'information A6 « Violence domestique : formes sexospécifiques et conséquences ».

Un revenu bas, le chômage et la pauvreté favorisent l'apparition de la violence dans le couple.

Les sources de stress telles qu'un revenu familial bas, le chômage et l'exposition à la pauvreté sont corrélées avec une probabilité accrue de violence dans le couple. Ce constat est particulièrement frappant en présence de conditions supplémentaires défavorables à une bonne gestion du stress et à la résolution des conflits. Selon les études connues à ce jour, le chômage et un revenu bas de l'homme sont des facteurs d'explication de la violence conjugale plus déterminants et plus fiables que le niveau de formation de la ou du partenaire (cf. Capaldi 2012 : 7s).

Vécu de maltraitance et de violence dans l'enfance

L'expérience de la maltraitance faite dans l'enfance de même que d'avoir été exposé à la violence entre ses référents parentaux sont des facteurs de risque faisant craindre que les victimes usent plus tard elles-mêmes de violence dans leur propre relation et leur famille mais aussi qu'elles en deviennent elles-mêmes victimes. Ce scénario est notamment renforcé lorsque des facteurs de risque et de stress supplémentaires ou des facteurs d'absence de protection s'y ajoutent (cf. Stith et al. 2000). Des explications détaillées sur les répercussions de l'exposition à la violence et du fait d'avoir été exposé à des actes de violence (enfants co-victimes) sont exposées dans la feuille d'information B3 « La violence domestique à l'encontre des enfants et des adolescent-e-s ».

Des études de synthèse démontrent que les expériences éprouvantes faites pendant l'enfance (adverse childhood experiences), dont la maltraitance infantile et l'exposition à la violence domestique, sont étroitement corrélées avec un comportement problématique extériorisé (tourné vers l'extérieur) ou intériorisé (tourné vers l'intérieur). Un comportement antisocial ou des problèmes d'addiction sont problématiques car ils jouent le rôle de transmetteurs lors de l'apparition de la violence dans le couple (cf. Capaldi et al. 2012 : 11 s., Walper & Kindler 2015 : 230).

L'encouragement à adopter un comportement non violent contribue à la protection contre la violence dans les relations entre jeunes.

Comportement éducatif des parents

L'examen de l'influence de l'éducation parentale sur l'apparition de la violence se limite généralement à des études auprès des jeunes. Celles-ci révèlent que le comportement éducatif parental, et particulièrement la participation positive à la vie des adolescent-e-s, leur soutien et l'encouragement à adopter un comportement non violent, s'avèrent être des facteurs de protection face à la violence dans les relations entre jeunes. (cf. Capaldi et al. 2012 : 12 s.). La feuille d'information B4 « La violence dans les relations de couple entre jeunes » examine dans le détail la violence dans les relations entre adolescent-e-s et les facteurs de risque qui y sont liés.

Émotionnalité négative, comportement social et délinquance

Les résultats de la recherche mettent en évidence que des caractéristiques comme l'émotionnalité négative (p. ex. peur, colère, hostilité) et un comportement agressif sont des facteurs de risque forts et persistants susceptibles non seulement de faire apparaître la violence dans le couple mais également de conduire les hommes et les femmes à la criminalité en général (Capaldi et al. 2012 : 15 s.).

La délinquance hors de la sphère domestique augmente le risque de violence conjugale.

Les comportements s'écartant des normes sociales et la délinquance hors du couple représentent aussi des facteurs de risque majeurs que les hommes et les femmes usent de violence dans leur couple. De tels comportements sont souvent liés à des facteurs de risque préexistants comme une éducation parentale de type autoritaire (cf. Capaldi et al. 2012 : 15 s.).

Troubles de la personnalité

Hormis l'examen des comportements antisociaux, les troubles de la personnalité n'ont jusqu'ici que peu été étudiés. Une étude longitudinale au moins fait apparaître que les symptômes de troubles de la personnalité paranoïaques et d'instabilité émotionnelle s'avèrent des facteurs prédictifs significatifs de l'usage de violence conjugale (cf., Capaldi et al. 2012 : 16, Walper & Kindler 2015 : 228).

Dépression

Les études disponibles mettent en évidence que les symptômes de dépression sont liés à l'exercice de la violence autant qu'à la violence subie. Des analyses à variantes multiples ne démontrent cependant pas l'existence d'une relation persistante. La recherche fournit des indices permettant de penser que les symptômes dépressifs peuvent constituer chez les femmes un facteur de risque plus marqué de violence que chez les hommes en ce sens que les symptômes dépressifs de la partenaire augmentent la probabilité que le partenaire use de violence (cf. Capaldi et al. 2012 : 16 s.).

La consommation d'alcool est un important facteur de risque déclencheur, sur le plan de l'exercice de la violence conjugale comme sur celui de la violence subie.

Consommation de substances

La consommation d'alcool est généralement admise comme un important facteur de risque de transmission et de déclenchement de la violence dans le couple. De nombreuses études démontrent pour les deux sexes un lien entre la consommation d'alcool et l'exercice de la violence aussi bien que de la violence subie dans le couple. En les isolant d'autres facteurs, on constate dans l'ensemble un lien moins marqué et moins dense que supposé à la base. Les études montrent qu'il existe une forte corrélation entre la consommation de substances problématique et les autres facteurs de risque, notamment les comportements problématiques voire asociaux (Foran et al. 2008, Capaldi et al. 2012 : 17-19).

L'influence de la consommation de drogues illégales et de l'addiction aux médicaments sur la violence conjugale reste moins bien explorée. Les études disponibles indiquent que la consommation de substances et de médicaments pourrait être plus fortement corrélée avec la violence conjugale que la consommation d'alcool (Capaldi et al. 2012 : 17-19).

La corrélation entre les situations de stress et la violence conjugale est démontrée.

Stress et surmenage

Les études établissent une corrélation entre l'exercice de la violence et les facteurs de stress tels que le stress financier, le stress parental, le stress relationnel, le stress lié à l'intégration ou le surmenage au travail. Le risque de violence trouve notamment matière à se renforcer dans l'interaction avec d'autres facteurs : les facteurs de stress peuvent agir comme un détonateur lorsque d'autres facteurs de risque comme des schémas de comportement violents intériorisés durant l'enfance s'ajoutant au stress ou que les personnes concernées sont dépourvues de stratégies de gestion du stress constructives (cf. Capaldi 2012 : 9 s).

2.2 Facteurs au niveau du couple

Type de relation

Il existe un rapport étroit entre le type de relation (p. ex. marié-e ou non marié-e, menant une vie commune ou séparée, couple actuel ou ancien) et la survenance de la violence conjugale. En fonction de ce critère, les personnes mariées présentent le risque le plus faible d'être victimes de la violence du fait de leur ex-partenaire et les femmes vivant séparées y sont particulièrement exposées (cf. Capaldi et al. 2012 : 21 s.).

Relation épanouie et conflits relationnels

Une relation peu épanouie dans son couple s'avère être, pour les hommes et les femmes, un facteur de risque de violence conjugale. Le degré d'épanouissement dans la relation est en étroite corrélation avec la fréquence des conflits dans le couple. (cf. Capaldi et al. 2012 : 22).

Un comportement de domination dans la relation augmente le risque de violence conjugale.

Des disputes et conflits fréquents dans le couple accroissent de manière significative le risque de violence et constituent un critère de prédiction stable quant à la violence conjugale pour les hommes et les femmes. Les études montrent à ce sujet que les couples entretenant une relation égalitaire présentent le taux de violence et de conflits le plus bas alors que les couples dominés par l'homme ou par la femme affichent les taux les plus élevés (cf. Capaldi et al. 2012 : 22).

Jalousie, domination et contrôle

Les études démontrent un rapport entre jalousie et revendications de propriété masculines d'un côté et violence conjugale à l'égard des femmes de l'autre (cf. Capaldi 2012 : 24).

Les comportements de domination et de contrôle sont essentiellement traités dans le cadre d'études consacrées à la violence faite aux femmes et sont aussi considérés comme des facteurs de risque de violence conjugale (Schumacher 2001 : 338).

Transitions et changements critiques

Les phases de profonds changements dans la relation représentent un facteur de risque de violence conjugale.

Les changements intervenant dans la relation de couple comme la naissance d'un premier enfant peuvent être pesants et constituer des sources de stress. Ils représentent alors un facteur de risque de violence conjugale (cf. Capaldi 2012 : 9 s.).

Selon les études sur la violence à l'égard des femmes disponibles, dans le contexte d'un comportement de domination marqué du partenaire, les événements qui restreignent la disponibilité de la partenaire (p. ex. grossesse, début d'un travail rémunéré, séparation) sont corrélés avec un risque accru de violence conjugale (cf. Walper & Kindler 2015 : 228).

Les situations de séparation constituent toujours des événements éprouvants et sont corrélées avec un risque accru de (première) violence conjugale (cf. Walker 2004, Capaldi et al 2012 : 21 s.).⁴

2.3 Facteurs au niveau de la communauté et de la société

L'aide sociale et le soutien social ont un effet protecteur contre la violence conjugale.

Isolement social et soutien social

L'isolement social est considéré comme un facteur de risque. Quelques rares études soulignent à cet égard que le soutien social et une aide tangible sont des facteurs de protection contre l'exercice de la violence ou le fait d'en devenir victimes. (Capaldi et al. 2012 : 14, 26).

Voisinage et communauté

Ces dernières années, l'attention s'est davantage portée sur l'influence potentielle de facteurs contextuels sur le plan du voisinage et de la communauté tels que la cohésion sociale ou le contrôle social (cf. Capaldi et al. 2012 : 9).

La désorganisation sociale dans le voisinage couplée à la diminution d'un contrôle social informel et à une augmentation de la criminalité s'est révélée constituer un facteur important de la violence conjugale à l'encontre des femmes (VanderEnde et al. 2012).

Contexte sociétal

La récolte de données de prévalence à l'échelle mondiale a permis de porter un regard plus acéré sur l'importance des conditions de contexte sociétal (Walper & Kindler 2015 : 227).

Pour les femmes, l'adhésion à des stéréotypes de hiérarchie des genres par la société augmente le risque d'être victimes de la violence conjugale.

Ces conditions de contexte comprennent le degré d'avancement de l'égalité entre femmes et hommes sur les plans juridique, politique et économique, les conditions cadre juridiques de la prévention et de la lutte contre la violence dans le couple ou encore les normes et valeurs sociales partagées par la majorité de la population. Seules quelques rares études se sont attachées à examiner la relation directe entre les facteurs macrosociaux et la survenance de la violence conjugale. Selon l'étude de synthèse de VanderEnde et al. 2012, il s'avère par exemple que l'adhésion par la société à des stéréotypes de hiérarchie des genres constitue un facteur de risque de violence dans le couple à l'encontre des femmes.

SOURCES

- Archer** John (2000): Sex Differences in Aggression Between Heterosexual Partners. A Meta-Analytic Review. *Psychological Bulletin*, 126(5), 651–680.
- Archer** John (2002): Sex Differences in Physically Aggressive Acts Between Heterosexual Partners. A Meta-Analytic Review. *Aggression and Violent Behavior*, 7(4), 313–351.
- Egger** Theres und Schär Moser Marianne (2008): Gewalt in Paarbeziehungen. Ursachen und in der Schweiz getroffene Massnahmen. Im Auftrag des Eidgenössischen Büros für die Gleichstellung von Frau und Mann EBG. Bern.
- Foran** Haeather M. and O’Leary Daniel K. (2008): Alcohol and Intimate Partner Violence: A Meta-Analytic Review. *Clinical Psychology Review*, 28(7), 1222–1234.
- Godenzi** Alberto, Müller Georg, Christen Cornelia, Dekeseredy Walter S., De Puy Jacqueline, Ellis Desmond et al. (2001): Bedingungen gewaltlosen Handelns im sozialen Nahraum. Schlussbericht. Forschungsprojekt des NFP 40. Boston/Fribourg.
- Masten** Ann S. and Barnes Andrew J. (2018): Resilience in Children: Developmental Perspectives. *Children* 2018 5(7), 98.
- Schumacher** Julie A., Feldbau-Kohn Shary, Smith Slep Amy M. and Heyman Richard E. (2001): Risk factors for male-to-female partner physical abuse. *Aggression and Violent Behavior*, 6(2-3), 281–352.
- Stith** Sandra M., Green Narkia M., Smith Douglas B. and Ward David B. (2008): Marital Satisfaction and Marital Discord as Risk Markers for Intimate Partner Violence: A Meta-Analytic Review. *Journal of Family Violence*, 23(3), 149–160.
- Stith** Sandra M., Rosen Karen H., Middleton Kimberly A., Busch Amy L., Lundeberg Kirsten and Carlton Russel P. (2000): The Intergenerational Transmission of Spouse Abuse: A Meta-Analysis. *Journal of Marriage & the Family*, 62(3), 640–654.
- Stith** Sandra M., Smith Douglas B., Penn Carrie E., Ward David B. and Tritt Dari (2004): Intimate Partner Physical Abuse Perpetration and Victimization Risk Factors: A Meta-Analytic Review. *Aggression and Violent Behavior*, 10(1), 65-98.
- VanderEnde** Kristin E., Yount Kathryn M, Dynes Michelle M. and Sibley Lynn M. (2012): Community-Level Correlates of Intimate Partner Violence Against Woman Globally: A Systematic Review. *Social Science & Medicine*, 75(7), 114-1155.
- Walker** Robert, Logan TK, Jordan Carol E. and Campbell Jacquelyn (2004): An Integrative Review of Separation in the Context of Victimization: Consequences and Implications for Women. *Trauma, Violence, & Abuse* 5(2), 143–193.
- WHO** World Health Organization (2002): World Report on Violence and Health. Geneva.
- Wilkins** Natalie, Tsao Benita, Hertz Marci, Davis Rachel and Klevens Joanne (2014): Connecting the Dots: An Overview of the Links Among Multiple Forms of Violence. Atlanta: National Center for Injury Prevention and Control, Centers for Disease Control and Prevention / Oakland: Prevention Institute.

NOTES FINALES

- 1 Cf. Feuilles d’information A1 « Violence domestique: définition, formes et conséquences » et B1 « La violence dans les situations de séparation ».
- 2 Cf. Feuille d’information A3 « Dynamiques de la violence et stratégies d’intervention ».
- 3 Cf. Feuille d’information A1 « Violence domestique : définition, formes et conséquences » et B3 « La violence domestique à l’encontre des enfants et des adolescent·e·s ».
- 4 Cf. Feuille d’information B1 « La violence dans les situations de séparation ».

ADRESSES DES OFFRES D'AIDE ET D'INFORMATION

AIDE EN CAS DE VIOLENCE DOMESTIQUE

Pour les victimes

En cas d'urgence

→ Police : www.police.ch, tél. 117

→ Aide médicale : tél. 144

Informations et adresses de consultations gratuites, confidentielles et anonymes dans toute la Suisse

→ www.aide-aux-victimes.ch

Adresses des maisons d'accueil

→ www.aide-aux-victimes.ch/fr/ou-puis-je-trouver-de-laide

→ www.frauenhaus-schweiz.ch/fr/page-daccueil

Pour les auteur·e·s

Adresses de consultations et de programmes de prévention de la violence :

→ www.apscv.ch

INFORMATIONS DONNÉES PAR LE BFEG

Sur le site www.bfeg.admin.ch, sous la rubrique Violence vous trouvez :

- d'autres [feuilles d'information](#) qui examinent de manière succincte différents aspects de la problématique de la violence domestique,
- des informations sur la [Convention d'Istanbul](#), entrée en vigueur en Suisse le 1^{er} avril 2018,
- la [Toolbox Violence domestique](#) qui donne accès à toute une série de documents de travail et d'information,
- d'autres [publications](#) du BFEG relatives à la violence domestique.

VUE D'ENSEMBLE DES FEUILLES D'INFORMATION

A Bases

- 1 Violence domestique : définition, formes et conséquences
- 2 La violence dans les relations de couple : causes, facteurs de risque et de protection
- 3 Dynamiques de la violence et approches
- 4 Chiffres de la violence domestique en Suisse
- 5 Violence domestique : enquêtes auprès de la population
- 6 Violence domestique : formes sexospécifiques et conséquences

B Informations spécifiques à la violence

- 1 La violence dans les situations de séparation
- 2 Stalking (harcèlement obsessionnel)
- 3 La violence domestique à l'encontre des enfants et des adolescent·e·s
- 4 La violence dans les relations de couple entre jeunes
- 5 La violence domestique dans le contexte de la migration
- 6 Violence domestique et recours aux armes
- 7 Interventions auprès des auteur·e·s de violence

C Situation juridique

- 1 La violence domestique dans la législation suisse
- 2 Procédures civiles en cas de violence domestique
- 3 Procédures pénales en cas de violence domestique
- 4 Conventions internationales des droits humains et violence domestique